

Chapitre 4 : Comment s'organise la vie politique ?

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Comment s'organise la vie politique ?	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les principales spécificités du pouvoir politique.- Connaître les principales institutions politiques (rôle et composition) de la cinquième République et le principe de la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire).- Comprendre comment les modes de scrutin (proportionnel, majoritaire) déterminent la représentation politique et structurent la vie politique.- Comprendre que la vie politique repose sur la contribution de différents acteurs (partis politiques, société civile organisée, médias).

Notions à maîtriser : Pouvoir politique, séparation des pouvoirs, modes de scrutin, scrutin majoritaire, scrutin proportionnel, partis politiques, société civile organisée

1ERE VIDEO : La séparation des pouvoirs dans la V^{ème} République (Partie 1 / 3) (7 mn 59 s)

<https://www.youtube.com/watch?v=7ypp4vFvQU8>

Questionnaire portant sur la vidéo

1. Qu'est-ce que le pouvoir politique ?
2. Qu'est-ce qui distingue une démocratie d'une dictature ?
3. Définissez les trois formes de pouvoirs.
4. Pourquoi les trois pouvoirs doivent-ils être séparés ?
5. Quel est le rôle de l'Assemblée nationale et du Sénat ? Qu'est-ce qui les distingue ?
6. En quoi consiste la navette parlementaire ?
7. Quel est le rôle du Président de la République ? Du premier ministre ? Des ministres ?
8. Comparez les magistrats du siège et les magistrats du parquet.
9. En quoi peut-on dire que la séparation des pouvoirs en France est « souple » ?

2EME VIDEO : Les effets des modes de scrutin sur la vie politique (Partie 2 / 3) (7 mn 25 s)

<https://www.youtube.com/watch?v=11QdM8sWMyI>

Questionnaire portant sur la vidéo

1. Qu'est-ce qu'un scrutin ?
2. Qu'est-ce qui différencie un scrutin uninominal d'un scrutin plurinominal ?
3. Qu'est-ce qu'un scrutin majoritaire ? Donnez des exemples de scrutin majoritaire.
4. Qu'est-ce qu'un scrutin proportionnel ? Donnez un exemple de scrutin proportionnel.
5. Quels sont les avantages et les inconvénients d'un scrutin majoritaire ?
6. Quels sont les avantages et les inconvénients d'un scrutin proportionnel ?

3EME VIDEO : Les différents acteurs de la vie politique (Partie 3 / 3) (6 mn 09 s)

<https://www.youtube.com/watch?v=bCG0u6AmGeE>

Questionnaire portant sur la vidéo

1. Qu'est-ce qu'un parti politique ?
2. Quelles sont les fonctions des partis politiques ?
3. Qu'est-ce que la société civile organisée ? Quelles organisations la composent ?
4. Quelles sont les deux modalités d'action des organisations composant la société civile ? Définissez-les.
5. En quoi les médias sont-ils à la fois un moyen d'expression essentiel en démocratie mais aussi parfois un danger pour la démocratie ?
6. Comment l'action des médias est-elle encadrée ?

SYNTHESE

Qu'est-ce que le pouvoir politique ?

Si le pouvoir est la capacité d'obtenir d'une personne une action qu'elle n'aurait pas réalisée autrement, le pouvoir politique est une forme particulière de pouvoir contrairement au pouvoir de l'enseignant ou des parents sur les enfants, le pouvoir politique va s'appliquer à tous les membres d'une société pour orienter leurs comportements et s'accompagne d'une contrainte qui peut s'exercer légitimement par la force.

Dans les sociétés modernes le pouvoir politique prend la forme de l'État, c'est-à-dire un ensemble d'institutions qui vont organiser et exercer le pouvoir sur l'ensemble d'une population et d'un territoire.

Comment s'organise le pouvoir politique sous la Ve République ?

En France, c'est la Constitution de la V République qui définit l'organisation de l'État et du pouvoir politique. Mise en place en 1958 par le général de Gaulle, la V République organise la vie politique et les institutions françaises dans un régime qui accorde un pouvoir important au président de la République, tout en donnant au gouvernement la responsabilité de conduire la politique de la nation

Comme dans tous les régimes démocratiques, ainsi que théorisé par Montesquieu, il existe une séparation des pouvoirs entre le pouvoir exécutif (détenu par le président de la République et le gouvernement), le pouvoir législatif (détenu par un parlement composé de l'Assemblée nationale et du Sénat) et le pouvoir judiciaire (assuré par des tribunaux indépendants des deux autres pouvoirs).

Quelle est l'influence des modes de scrutins sur la vie politique ?

La désignation des élus qui vont exercer les pouvoirs exécutif et législatif repose sur différents modes de scrutin. Ainsi, le président de la République est élu pour 5 ans, lors d'un scrutin majoritaire à deux tours. Si l'élection des députés repose sur un mode de scrutin similaire (majoritaire à deux tours), son fonctionnement diffère puisque les 577 députés sont élus, chacun dans une circonscription différente,

D'autres modes de scrutin existent néanmoins et un débat récurrent demeure sur l'intérêt de mettre en place une dose de proportionnelle dans l'élection des députés en France. Le mode 6e scrutin majoritaire favorise en effet les grands partis arrivés en tête au 1^{er} tour, ce qui permet d'assurer une majorité pour gouverner, mais il réduit la représentation des petits partis et des partis intermédiaires. À l'inverse, un scrutin proportionnel, qui répartit les sièges proportionnellement aux suffrages obtenus, permet de reproduire plus fidèlement la diversité des votes et d'assurer une présence des différents partis au Parlement.

Quels sont les différents acteurs qui contribuent à la vie politique ?

Les partis politiques jouant un rôle central en démocratie. Ces organisations, qui regroupent des individus qui partagent des intérêts et des idées communes et cherchent à exercer le pouvoir politique, permettent d'abord de faire vivre le débat démocratique en portant publiquement des idées et des propositions soumises aux électeurs. Ils jouent aussi un rôle de sélection des candidats et du personnel politique en organisant, à travers une compétition interne, le choix de leurs représentants. Ils animent enfin les campagnes électorales en organisant la mobilisation des électeurs grâce au travail de leurs militants.

Les médias et la société civile organisée vont également participer à l'animation du débat public. La société civile organisée désigne l'ensemble des acteurs collectifs qui vont chercher à influencer les décisions politiques par le biais de mobilisations ponctuelles ou durables pour défendre une cause ou une idée : ce sont les associations et les ONG, mais aussi les syndicats, ou encore les communautés religieuses et les mouvements sociaux. Les médias participent, eux, à la vie politique en informant les citoyens et en contribuant à organiser le débat public pour permettre aux différents acteurs de s'exprimer et de confronter leurs idées et leurs points de vue.

Lexique :

Pouvoir politique : Forme de pouvoir qui s'applique à tous les membres d'une société, et peut s'appuyer potentiellement sur l'usage de la force.

Séparation des pouvoirs : Séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, exercés par des personnes et des institutions différentes.

Modes de scrutin : Règles selon lesquelles en fonction des voix obtenues, sont attribués les sièges d'élus.

Scrutin majoritaire : Mode de scrutin dans lequel le ou les sièges d'élus sont attribués au candidat ou à la liste arrivée en tête.

Scrutin proportionnel : Mode de scrutin dans lequel les sièges sont répartis proportionnellement au nombre de voix obtenues par chacune des listes.

Partis politiques : Associations qui regroupent des individus partageant des idées communes et qui cherchent à accéder au pouvoir.

Société civile organisée : Ensemble des acteurs collectifs qui cherchent à influencer le pouvoir politique en se mobilisant.